

## DE MIEUX

Armoiries déclarées le 16 juillet 1700, par

**HENRI DE MIEUX**, ÉCUYER, SIEUR DU HAMEAU  
GARDE DE LA MANCHE DE SA MAJESTÉ, CONSEIL-  
LER DU ROY, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE LA PRÉ-  
VOSTÉ DE HAUTE ET BASSE NORMANDIE.

**Blason** : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même, deux en chef et un en pointe.*

(Extrait de l'Armorial général de France, Normandie, Alençon, p. 541.)

Nota. — La devise ne faisait pas partie des armoiries déclarées en 1700.